

# RASED DE BREST – ABERS

## Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Antenne de LESNEVEN  
Année scolaire  
2020/2021

### LES MISSIONS

### SA COMPOSITION

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

#### Les membres du RASED :

- Accompagnent les équipes d'école, à leur demande.
- Apportent des aides aux enseignants, de façon indirecte.
- Peuvent assurer un éclairage sur les difficultés rencontrées par les élèves, sur des situations de classe particulières, ou difficiles, des événements douloureux.
- Mènent des actions spécifiques en cas de besoin (sensibilisation, prévention, remédiation...)

L'aide spécialisée peut être apportée à la famille après concertation entre l'enseignant et le RASED.

*Une enseignante spécialisée, chargée des aides à dominante pédagogique :*  
Armelle TANNE

Elle aide l'enfant à atteindre les compétences du socle commun identifiées comme insuffisamment maîtrisées :

- en dépassant ses difficultés,
- en prenant conscience de ses progrès et en suscitant l'expérience de la réussite qu'il transfère dans sa classe,
- en maîtrisant ses outils et méthodes de travail,
- en retrouvant confiance en soi, en se réconciliant avec l'école et l'envie d'apprendre.

**Ces aides peuvent être apportées à l'école**

sur le temps scolaire, individuellement ou par petits groupes.

*Une psychologue scolaire :*  
Claudie JOUCAN,

Elle pratique les examens cliniques et psychométriques avec l'autorisation écrite des familles.

Elle contribue à la mise en place de différentes prises en charge au RASED ou à l'extérieur de l'école (CMPP, orthophonie, services sociaux...)

Elle prend part aux décisions concernant la scolarité de l'enfant et participe à la constitution des dossiers d'orientation (EGPA, ULIS)

Elle apporte son écoute et son aide aux élèves lorsque leurs difficultés dépassent le domaine du pédagogique : comportement, mal être, problèmes relationnels.

*L'aide du Réseau d'Aides peut être demandée par :*

- \* les enseignants (avec l'accord des parents)
- \* les enfants (avec l'accord des parents)
- \* les parents eux-mêmes.

*Vous pouvez prendre contact avec le Réseau d'Aides :*

- **en téléphonant :**  
au 02.29.62.57.90 répondeur ou permanence le lundi matin de 9 h à 12 h

- **en demandant un rendez-vous :**  
par l'intermédiaire du directeur de l'école ou de l'instituteur.

- **par courrier :**

RASED  
12 rue du Connétable de Richeumont  
29260 LESNEVEN